

Troisième rapport annuel : 1897

Autor(en): **Graf, J.H. / Bernoulli, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse**

Band (Jahr): **3 (1897)**

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-362180>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Troisième rapport annuel

1897

Le rapport de l'année dernière expose les mesures prises pour mettre à exécution l'arrêté fédéral instituant une Bibliothèque Nationale Suisse ; il nous sera donc permis de n'y pas revenir dans notre compte rendu de l'exercice 1897.

La Commission de la Bibliothèque a liquidé, en 15 séances, les affaires de son ressort. Elle a fait une grande perte en la personne d'un de ses membres, M. le professeur Dr L. Hirzel, décédé le 1^{er} juin 1897, aussi apprécié pour sa vaste culture littéraire que pour le vif intérêt qu'il portait à la Bibliothèque Nationale : malgré ses souffrances, et jusqu'à la veille de sa mort, il prit une part active à toutes les délibérations de la Commission.

L'organisation de la Bibliothèque est achevée, dans ses grandes lignes, du moins, car certaines sections présentent des difficultés, que nous n'avons pu résoudre encore et qui sont inhérentes à la nature même de diverses catégories d'imprimés. La masse de brochures, de rapports, de publications de circonstance, qui donne une idée si caractéristique de la vie sociale en Suisse, doit être classée d'après des principes très différents de ceux appliqués dans d'autres grandes bibliothèques. On n'a pu, naturellement, trouver d'emblée une classification satisfaisante : seules des collections plus ou moins complètes permettront d'adopter une solution définitive. A cet égard, la Direction de la Bibliothèque en est encore dans la période des tâtonnements. Pour en donner une idée, voici les sous-divisions de la section V (Associations), entre lesquelles nous avons réparti des publica-

tions, dont le nombre va toujours croissant: Expositions, Banques, Sociétés industrielles et commerciales, Chemins de fer, Fêtes, Prospectus et réclames, Ecoles, Sociétés et établissements divers. Quant à une classification plus détaillée, touchant la subdivision par cantons, par matières, d'après l'ordre alphabétique, nous n'avons pu jusqu'ici fixer notre choix. Chacune de ces catégories, d'ailleurs, devra faire l'objet d'une classification particulière, répondant à des besoins purement pratiques. Les publications officielles ont afflué durant l'année écoulée: le nombre des cantons qui ont obligeamment répondu à notre circulaire par l'envoi de leurs imprimés, s'est accru sensiblement, et le don que l'imprimerie du *Berichthaus*, à Zurich, a fait à la Bibliothèque Nationale d'un exemplaire de toutes les bonnes feuilles sorties des presses de la maison depuis plus de 60 ans, comprend une importante série de pièces officielles. Le développement considérable qu'a pris cette section nous a obligés à la distribuer autrement. Les tirages à part des lois, règlements, etc., ont été classés dans la division: Droit et économie politique, par ordre de matières, subdivisées par cantons, de sorte qu'on peut ici, sans de longues recherches, mettre immédiatement la main sur ce qu'on désire.

Les recueils de lois, de projets de lois, etc., les rapports périodiques de toutes les autorités constituées, les comptes rendus de délibérations, annuaires, etc., formeront désormais une division indépendante, organisée d'après un système tout aussi pratique.

Il eût été nécessaire de remanier quelques sous-divisions, dont les matières se pénètrent: ainsi, les questions religieuses et les questions politiques, qui sont si souvent enchevêtrées les unes dans les autres. Nous n'avons pas réussi à trouver la solution de cette difficulté.

Ce n'est pas tout. Notre tâche est compliquée par l'état provisoire et mal commode de nos locaux. La Bibliothèque est actuellement locataire de toute la maison n° 7 de la rue Christophe; le dernier étage disponible a été loué à partir du 1^{er} mai. Nous n'espérons pas pouvoir nous installer sous notre propre toit avant le milieu de l'année 1899. Le nouveau bâtiment, à l'achèvement duquel nous vouons un vif intérêt, nous réserve beaucoup de travail et quelques surprises, lorsque nous aurons à nous occuper de son aménagement intérieur.

Le fonds de la Bibliothèque Nationale s'est accru, en 1897, de 23,377 numéros correspondant à 51,553 pièces ; le premier de ces chiffres est légèrement inférieur, le second supérieur d'un tiers, aux chiffres de l'année 1897.

Deux bons tiers, soit 14,963 numéros, pour 37,666 pièces, proviennent de présents d'autorités, de sociétés et de particuliers. Parmi les 753 donateurs (dont la liste complète figure dans l'annexe 2), nous retrouvons les noms de plusieurs fidèles amis de la Bibliothèque Nationale, auxquels nous avons déjà témoigné notre reconnaissance dans nos précédents rapports ; nous tenons à mentionner tout spécialement les chancelleries cantonales de Bâle-Ville, Lucerne, St-Gall, Thurgovie et Zurich, qui ont transmis à la Bibliothèque des collections entières de leurs imprimés ; les greffes de plusieurs communes d'Appenzell-Rhodes Extérieures, qui nous ont fait parvenir des séries, fort appréciées, de leurs comptes rendus administratifs et financiers. Nous devons remercier les libraires et imprimeurs suisses qui nous ont envoyé des dons, et notamment M. J. Huber, libraire-éditeur à Frauenfeld, et M. C.-H. Ulrich, propriétaire du Berichthaus, à Zurich ; tous deux nous ont donné un nombre considérable des publications parues chez eux. L'administration de la *Gazette de Lausanne* continue, avec un zèle digne d'éloge, à nous faire bénéficier des imprimés de toute nature qui lui sont adressées ; Mme J. G. Rutishauser, à Winterthour, nous a fait parvenir des séries parfaitement en ordre de plusieurs journaux.

En automne, nous avons entrepris de compléter systématiquement la division des publications de sociétés, dont la riche collection von Taur avait posé les premières bases ; la Direction s'adressa aux sociétés par actions et rencontra l'accueil le plus réjouissant ; si bien que le nombre total des sociétés donatrices s'est élevé, pour l'année dernière, à 308 et que plusieurs accompagnèrent leurs envois de précieux renseignements.

Les achats font assez pauvre figure à côté des dons volontaires ; nous avons dû, à regret, cette année encore, laisser échapper plusieurs excellents occasions. Le total des acquisitions est de 6100 numéros, représentant 8615 pièces.

Nos échanges avec d'autres bibliothèques nous ont rapporté 692 numéros avec 1180 pièces. D'autre part, les administrations fédérales, et, entre autres, le Bureau Topographique, nous ont cédé gratuitement 1622 numéros avec 4092 pièces (dont 1028 cartes).

On pourra voir en consultant l'annexe I que les entrées à la Bibliothèque, en 1897, sont de 9512 volumes, 22,256 brochures, 18,036 feuilles volantes, 1297 cartes, 378 gravures et dessins et 74 manuscrits.

Il suffit de lire ces chiffres et de les comparer à ceux des années précédentes pour se faire une idée du travail qui a incombé à nos employés, et il serait superflu d'établir un parallèle avec d'autres bibliothèques. Aucun changement dans le personnel ne s'est produit depuis le dernier rapport : il comprend huit fonctionnaires et employés, dont l'un ne peut nous donner que la moitié des heures de travail règlementaires ; nous avons eu recours à diverses reprises à des auxiliaires provisoires, et, dès le mois de septembre, M. Max Neisse, avocat, a apporté à la Bibliothèque son précieux concours bénévole. Cette recrue nous a permis de réunir avec plus de succès les publications des sociétés financières.

Il faudrait que cette besogne pût être continuée d'une manière suivie. Pourrons-nous y songer pendant l'année courante ? Nous n'oserions l'affirmer. Il nous semble qu'un devoir plus pressant consiste à combler les lacunes de la Bibliothèque, d'une façon systématique, par des achats dans les librairies anciennes.

Il siéra, ensuite, de se mettre avec énergie à la publication du catalogue. En attendant, nous préparons activement le catalogue manuscrit, sur fiches, qui est destiné à l'impression : toute la division « Littérature » est cataloguée, les divisions « Droit » et « Périodiques » le sont aussi, à peu de chose près, et nous avons fait le relevé sommaire des volumes que nous possédons à double. Le catalogue de la grande division « Ethnographie » n'est achevé à l'heure qu'il est que pour la géographie. Quant aux journaux et aux périodiques, nous avons dressé des listes provisoires ; nous comptons bien n'en pas rester là.

L'impression du catalogue a été forcément négligée. La Direction de la Bibliothèque et le personnel au complet ont à peine pu suffire à liquider les affaires courantes et à s'occuper des entrées. La tranquillité et la continuité du travail sont indispensables pour la mise au net et le parachèvement des fiches du catalogue ; les employés n'ont eu ni l'une ni l'autre, et il y a là une situation qui ne saurait se prolonger sans inconvénients. Nous avons définitivement choisi pour le catalogue un format et

des caractères typographiques, qui en faciliteront aussi l'usage pour des travaux de bibliographie internationale.

Notre tâche pendant l'année 1898 sera de poursuivre les travaux commencés en y apportant plus de soin encore, et de classer la collection de feu M. le Dr F. Staub, à Zurich, dont le Conseil Fédéral propose l'acquisition aux Chambres, sur la recommandation instante de notre Commission et de notre Direction.

Berne, le 26 janvier 1898.

Au nom de la Commission de la Bibliothèque,

Le Président :

Prof. Dr J. H. Graf.

Le Secrétaire :

Dr Jean Bernoulli, bibliothécaire.